SUCCESSION SECONDAIRE

Que se passe-t-il dans l'environnement après l'abandon des activités minières?

À la fin de l'exploitation minière et de la production de charbon de bois qui y est associée, les forêts sont moins étendues et plus clairsemées qu'avant le début de l'exploitation, avec des espaces ouverts alternant avec des zones boisées. Peu à peu, la végétation revient occuper les zones déboisées.

Ici, au fil du temps, différents groupes d'espèces végétales et animales, appelés communautés, se rassemblent. Chaque communauté modifie les caractéristiques du sol et le niveau d'ensoleillement. Ainsi, peu à peu, l'environnement devient favorable à de nouvelles espèces, qui peuvent coexister avec les précédentes ou les remplacer progressivement. Ce processus est appelé succession écologique.

Une succession écologique est

PRIMAIRE

Lorsqu'elle débute sur des sols stériles, comme ceux des volcans après une éruption.

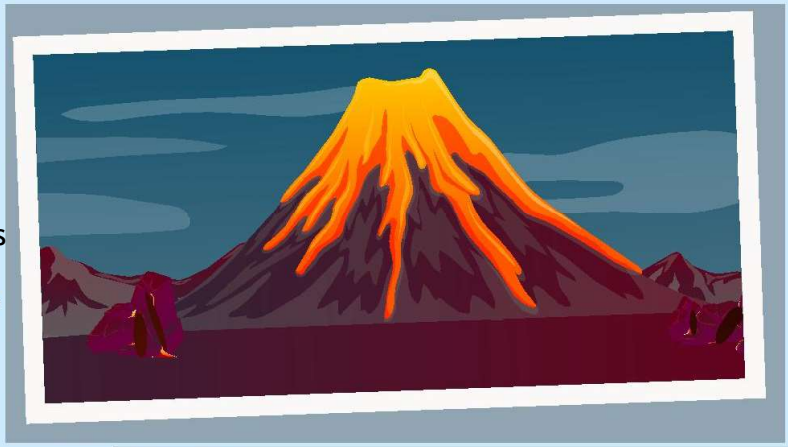

SECONDAIRE

Lorsqu'elle débute sur des zones anciennement boisées où la végétation a disparu à la suite d'événements particuliers (par exemple, des perturbations naturelles telles que des incendies).

MinerAlp

SUCCESSION SECONDAIRE

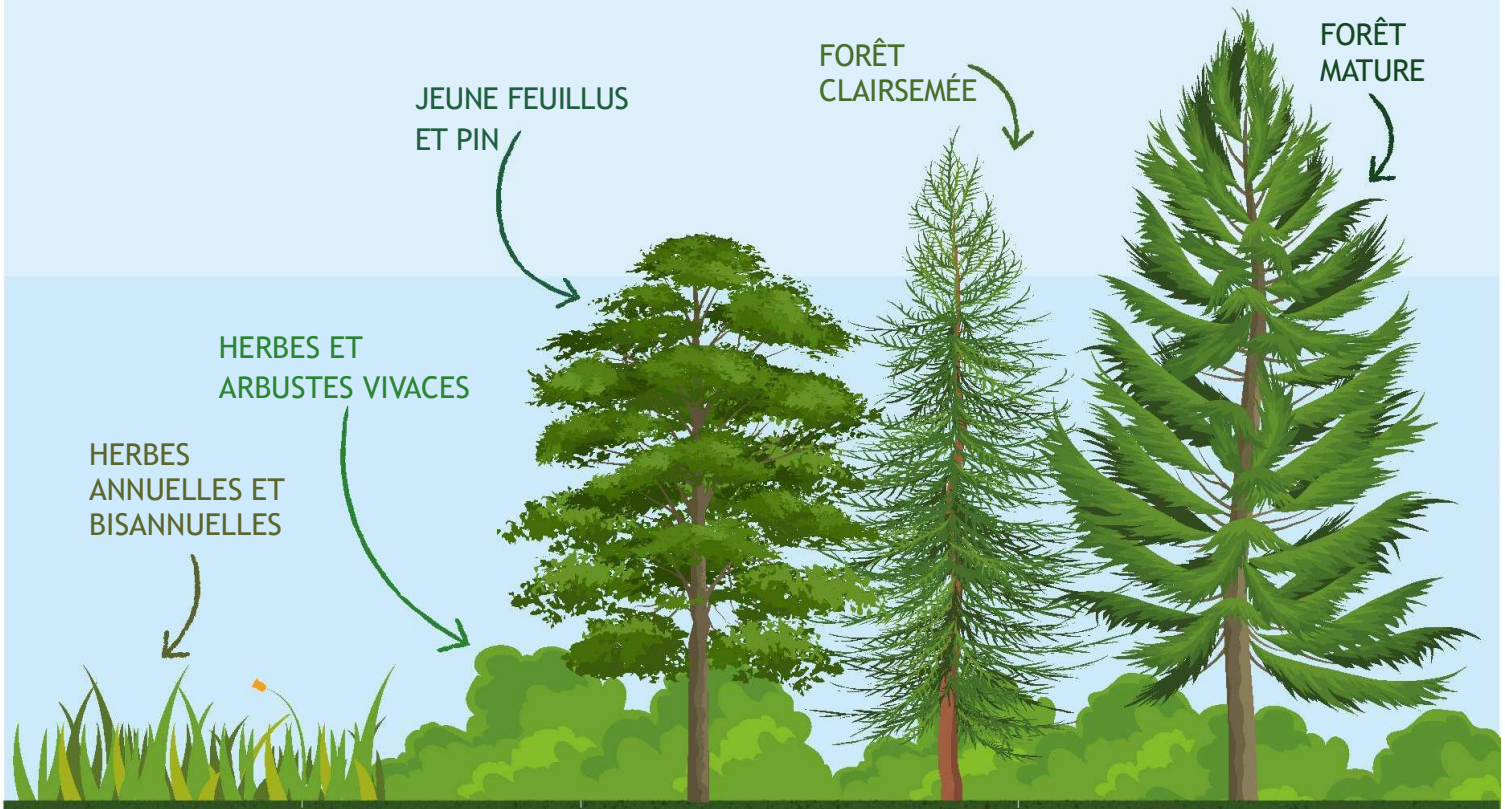

1–2 ans	3–20 ans	20–100 ans		50–100 ans
Caractéristiques de la végétation				
Espèces pionnières : graines à croissance rapide et à longue durée de vie qui sont transportées par le vent sur de grandes distances.		**Espèces intermédiaires :** croissance rapide, aimant le soleil, tige haute, cycle de vie de dix ans, capacité à disperser les graines sur de grandes distances.		**Communauté climacique :** croissance lente, haute tige. La combinaison des espèces présentes tend à rester STABLE dans le temps. Le changement climatique entraîne l'apparition de nouvelles communautés climatiques qui diffèrent de celles présentes avant les coupes liées à l'exploitation minière.
Evolution de l'environnement				
Les nutriments présents dans le sol augmentent.		Le sol devient plus acide, l'ombrage augmente.		La végétation recherche un équilibre avec les conditions climatiques (température, précipitations), le sol, etc.
Exemple : parc du Mont Avic				
Herbes	herbes et arbustes	Pin à crochets entre 1200 à 2200 m d'altitude, le pin sylvestre à moyenne et basse altitude.	pin à crochets, pin sylvestre, mélèze à haute altitude	pin à crochets, pin sylvestre, mélèze à haute altitude, hêtre à basse altitude.

MinerAlp